

CRIC, CRAC & CROC



Nous avons aimé la projection du film documentaire "We The Power" illustrant les initiatives citoyennes qui, partout en Europe, engagent les habitant-e-s dans la transition énergétique, suivi d'un débat animé par ECOT 81, Société Coopérative d'Intérêt Collectif le 06/12/23 à Imagin'cinémas.



Si les factures s'envolent, des solutions existent, cette coopérative citoyenne propose aux Tarnais.es de s'organiser collectivement afin de s'approprier la production locale d'énergie renouvelable tout en visant sobriété et efficacité de la consommation.

Premier objectif, installer des panneaux photovoltaïques sur des toitures publiques ou privées, avec une volonté participative, c'est à dire unir les ressources de chacun.e.

L'agglomération "AGG" semble enfin prendre en compte la solution photovoltaïque sur notre territoire. Voir «Energie et développement durable» DDM, Graulhet, article publié le 29/11/23 mais qui reste très évasif.

Au CRIC, nous nous interrogeons : pourquoi ne pas faire appel à l'initiative locale d'ECOT81 avec ses solutions participatives existantes qui a été agréée et subventionnée par la région Occitanie ? Cela permettrait d'impliquer la population et d'atteindre collectivement plus rapidement cette transition écologique tant attendue.



- Conseil Municipal du 26 septembre 2023 :

Mme le Maire propose une subvention pour une association à caractère pour le moins non-laïc sans savoir exactement pourquoi il faudrait donner 800€. Les élus votent cette aide sans sourciller. Renseignements pris, c'est d'une tente qu'il s'agit notamment.



Au final, nous sommes rassurés, les Scouts ne dormiront pas à la belle étoile !

- Conseils Municipaux antérieurs :

Mme le Maire, présentant la loi Darmanin, refuse une subvention pour une association d'entraide, «l'Antre D'Eux». Les Mineurs Non Accompagnés n'ont qu'à bien se tenir, sages et discrets.

Quelques membres de l'opposition s'inquiètent, sans résultat. Il n'y aura pas d'aide !

Alors, des associations et des citoyens prennent encore le relais d'une administration défaillante. Dans notre pays, pourtant, en accord avec la Convention relative aux droits de l'enfant, la loi française protège tous les mineurs.

Au final, les jeunes restent dans l'attente.



Décembre 2023, la médiathèque de Gaillac oppose avec regret un refus tardif à l'installation d'un stand pour l'opération mondiale d'Amnesty International "10 jours pour signer".



Opération que le groupe local y organisait, depuis plusieurs années. Motif invoqué : une nouvelle procédure de travail qui exige des validations auprès de la communauté d'agglomération....

Celle-ci, sollicitée par courrier pour connaître le motif du refus, n'a pas à ce jour répondu.

Affaire à suivre

PROCHAIN NUMÉRO :
Réinventer la ville



Plus d'information sur :
www.nobitume.fr



Collectif de Réflexion
et d'Initiative Citoyenne

Association créée en février 2019, le C.R.I.C est un collectif de réflexion et d'initiative citoyenne ouvert à toute personne de l'une des 56 communes qui composent l'Agglomération Gaillac/Graulhet.

La commune, socle de la république est l'affaire de tous et de toutes. Chacun(e) a quelque chose à apporter : une énergie, une compétence, un projet...

Cherchons des solutions locales à nos problèmes globaux : écologie, démocratie, services publics, éducation, santé, urbanisme, alimentation, déplacements ...

Organisons-nous ensemble pour peser sur tous les sujets de notre quotidien et de notre avenir.



N°3 / 1^{er} TRIMESTRE 2024



C.R.I.C.
Collectif de Réflexion
et d'Initiative Citoyenne

Pour contacter le C.R.I.C.
et échanger, proposer,
imaginer :

81cric@gmail.com

PAGE 2 & 3
**GAILLAC D'HIER
ET DE DEMAIN**

PAGE 3
**CONSTRUIRE UN
FUTUR DÉSIRABLE**

PAGE 4
**CRIC, CRAC
& CROC**

Gaillac d'hier et de demain

ÉDITO

«Simplicité et efficacité»* tels sont les mots d'ordre de notre maire et du groupe majoritaire qu'elle dirige d'une main de fer. En somme : «Faisons mieux avec moins». Cela pourrait être un défi intéressant si la méthode d'exercice du pouvoir changeait également. Mais sur ces trois ans, malgré les annonces d'une «démocratie participative» que les documents municipaux exposent, le CRIC n'en a pas vu la moindre trace. À l'instar de la gestion nationale de notre pays, nous restons sur une politique qui ne fait pas prévaloir la participation des citoyens à la vie de leur territoire. Encore une fois, on nous a démontré que l'efficacité est dépendante des intérêts privés, du profit immédiat ou à court terme, voire du favoritisme.

Il serait injuste de dire que ces trois dernières années ont été une suite d'erreurs. Certaines promesses ont bel et bien été respectées. La lecture de l'article «3 ans d'actions à votre service»** permet de se faire sa propre opinion. En revanche, le CRIC affirme que ce bilan, après 3 ans, n'est pas seulement semé de petits graviers mais qu'il est aussi encombré de nids de poule.

Face à cette gestion brinquebalante, le CRIC est secoué de questions. La mairie de Gaillac va-t-elle laisser l'usine de bitume de Montans polluer le vignoble gaillacois ? La démocratie participative est-elle mise en oeuvre ? Les mobilités dans Gaillac sont-elles satisfaisantes ? Pourquoi l'installation des antennes 5G n'a-t-elle pas été débattue ? Le groupe majoritaire est-il allergique aux mesures écologiques ?

L'ironie de nos mots ne laisserait pas un goût aussi amer, si la situation tragique et ses conséquences n'étaient aussi graves et imminentes. Mais, lectrices et lecteurs, nous liriez-vous avec plaisir si nous cédions à l'alarmisme ou jouions les prédicateurs ? Nous ne le croyons pas ! Nous vous souhaitons cependant « Bonne lecture » et attendons vos retours qui nous nourrissent.

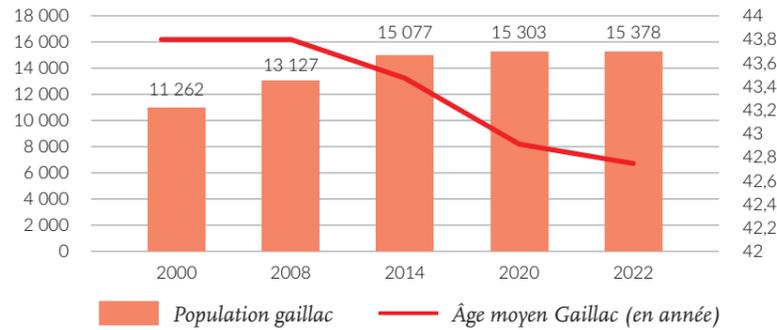
* tiré de l'édito, p.3 du MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE GAILLAC : "GAILLAC & Vous" N°118 décembre > février 2023-24

** tiré de l'article p.19

Gaillac d'hier et de demain

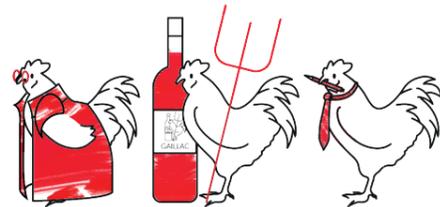
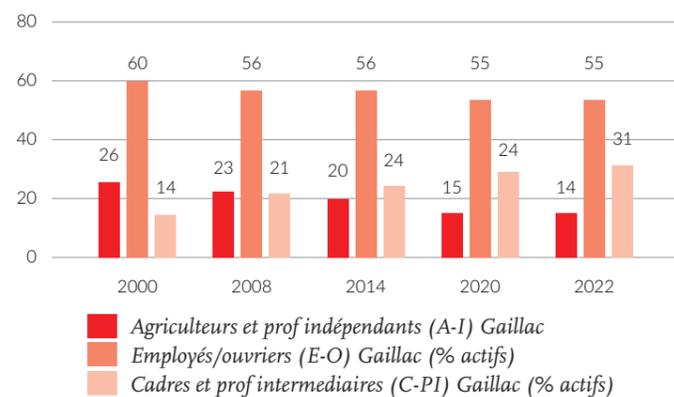
Notre courte étude a pour but de faire un état des lieux, montrer les changements, les évolutions dans le temps, et tracer des perspectives du Gaillac de demain.

Les grandes tendances évoquées dans « Gaillac d'hier et de demain » tirent essentiellement leurs sources de l'ouvrage de deux grands économistes contemporains, Julia Cagé et Thomas Piketty, qui traitent dans « Une histoire du conflit politique » des données des 36.000 communes de France dont Gaillac. Les données sur l'emploi sont issues de l'INSEE.



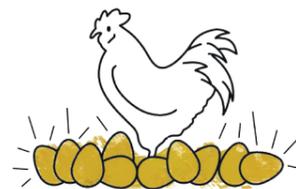
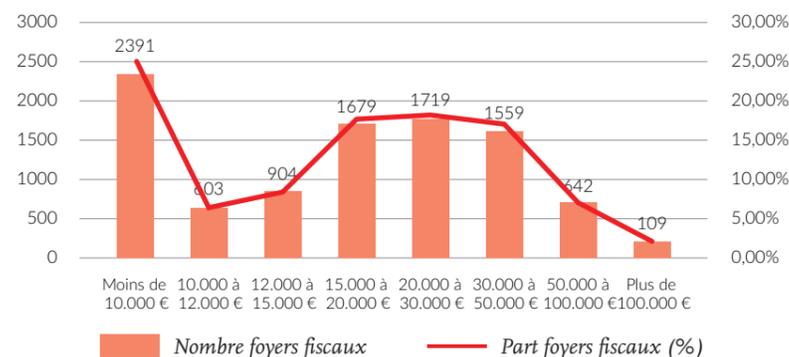
Évolution démographique

En 22 ans, la population gaillacoise a augmenté de 36% mais elle se stabilise. Elle s'est rajeunie avec un âge moyen passé en 2000 de 43,8 ans à 42,7 ans en 2022.



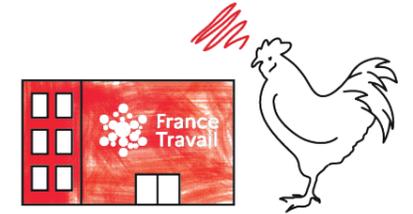
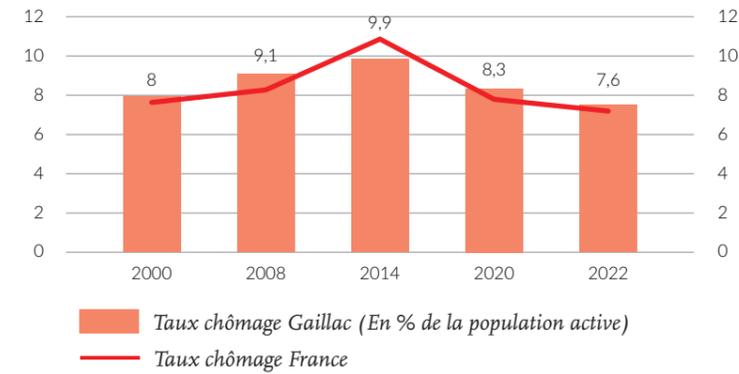
Répartition socio-professionnelle

Durant la même période, dans la population active, les agriculteurs et professions indépendantes ont perdu la moitié de leurs effectifs, alors que celui des cadres et professions intermédiaires et libérales ont été plus que multiplié par deux. Le nombre d'ouvriers et employés a baissé avec la crise de 2008 mais est resté stable depuis.



Foyers fiscaux 2022

La majorité des foyers fiscaux de Gaillac (58%) a, en 2022, un revenu annuel inférieur à 20.000€/an. Seuls 37,2% des foyers gaillacois sont imposés, contre 45,5% pour la France entière. Le revenu par habitant, sur une base 100 (France entière), a diminué de 84 en 2000 à 74 en 2022, soit une baisse de revenu de 10% en valeur absolue sur 20 ans.



Le Chômage

Le taux de chômage à Gaillac est proche des moyennes nationales, un peu plus faible en 2014, un peu plus fort en 2022. Il est le reflet local de la situation économique.

Construire un futur désirable :

Ces graphiques illustrent l'évolution de Gaillac et de sa population au cours des vingt dernières années. L'arrivée de nouveaux habitants offre de nombreux avantages à notre commune tels que croissance économique, diversité culturelle, vitalité sociale, recettes fiscales. Cet apport entraîne un certain nombre de défis à relever en terme d'infrastructures (logements, commerces, transports, routes) mais aussi sur les services publics (écoles, crèches, accès aux soins, services à la personne). Force est de constater que ni l'ancien maire ni l'actuelle locataire de la mairie n'ont œuvré pour construire le Gaillac de demain. Trop ébloui par les lumières de l'Empire du Milieu pour l'un, enfermée dans une vision comptable de la ville pour la seconde. Le CRIC, avec la liste citoyenne qu'il a soutenue en 2020 (Gaillac + démocratique écologique et solidaire), a imaginé des pistes de réflexion pour relever les défis qui attendent notre commune afin que son développement puisse se réaliser de façon harmonieuse et maîtrisée.

Loin de tout dogmatisme ou du « y'a qu'à, faut qu'on » ces propositions nécessitent d'être amendées, développées et enrichies par tout citoyen désireux de s'impliquer dans la vie de la cité.

LE LOGEMENT : Gaillac compte plusieurs centaines de logements vacants notamment dans le centre ancien, il existe des leviers à disposition de la commune (fiscalité, partenariat avec les bailleurs sociaux, régie municipale immobilière) pour diminuer leur nombre et ainsi accueillir de nouveaux habitants plutôt que d'opter pour un étalement sans fin de la ville.

LE COMMERCE : Il faut que cesse le double langage d'élus qui prétendent défendre le commerce de proximité tout en autorisant des projets qui sont responsables de sa disparition. Madame le maire avait émis un avis favorable à l'extension de la ZAC (zone d'activité commerciale) de Piquerouge qui a heureusement été invalidée par la CNAC (Commission Nationale d'Aménagement Commercial). Elle a aussi validé l'ouverture d'une grande surface spécialisée en produits frais qui ouvrira bientôt ses portes. **Cette décision affaiblira inmanquablement nos artisans locaux** (boulangers, poissonniers, bouchers charcutiers, primeurs). Nous proposons le gel de toute nouvelle création de ZAC (Zone d'Activité

Commerciale). Il est urgent de mettre en œuvre toutes les mesures à la disposition de la commune pour **maintenir, développer et promouvoir le commerce de proximité**.

LES TRANSPORTS : Le modèle du « tout voiture » en ville, hérité des années 60 et 70 est anachronique. L'urgence climatique oblige à réduire drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre et à repenser les mobilités dans la ville. Une récente étude commandée par la municipalité montre, par exemple, que 79% des personnes utilisent leur véhicule pour se rendre à leur travail. Les distances centre-ville/zone d'activité sont très raisonnables (moins de 15 min à vélo). Une politique volontariste pour développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture s'impose. Cela passe par des investissements importants dans les pistes et bandes cyclables, par la création de zones piétonnes, la création de parkings périphériques avec la mise à disposition de navettes gratuites, par le développement des lignes de bus existantes et leur extension à l'ensemble des hameaux.

LES ROUTES : Difficile de trouver des Gaillacois satisfaits de l'état de nos voies. Et pour cause : dans ce domaine aussi les moyens n'ont pas été à la hauteur des enjeux. La commune a récemment fait l'acquisition d'un nouveau « point à temps » sensé venir au secours de nos routes, mais celui-ci a très peu servi depuis sa livraison car l'équipe des agents dédiée à cette tâche est bien trop réduite. Pour éviter que l'état de nos chaussées ne se dégrade encore plus, nous devons inscrire annuellement une somme prévisionnelle conséquente au budget d'investissement de la commune. Il faut aussi, avant chaque réfection, et chaque création de nouvelles voies penser mobilité douce et sens de circulation. En y associant réellement les riverains par le biais de commissions extra municipales. Moins de voitures comme nous l'évoquons plus haut, ce sont aussi des chaussées qui se dégradent moins vite et moins de pollution.

S'exercer à une présentation détaillée des propositions ci-dessus est impossible en quelques lignes. Ces quelques exemples sont le fruit d'un travail collectif de recueil d'informations, d'entretiens, de réflexions au sein du CRIC depuis sa création. Afin de les mener à terme, nous souhaitons associer élus, techniciens et citoyens pour construire un Gaillac plus démocratique écologique et solidaire.